

Services sociaux / Aides à l'éducation

NOUS SOMMES À VOS CÔTÉS

Nous sommes le premier point de contact à Mannheim pour les enfants, adolescents et parents confrontés à des questions ou des soucis liés au développement ou au comportement de jeunes. Nos collaborateurs spécialisés apportent aussi leurs conseils et leur aide en cas de situations d'urgence ou de crise au niveau familial, social ou psychique.

Nous sommes à votre écoute et vous aidons à trouver des solutions.

Nous vous conseillons de prendre un rendez-vous afin que nous puissions disposer d'assez de temps pour vous écouter. Pour prendre rendez-vous, veuillez vous adresser aux points de contact dans votre quartier ([Flyer Services sociaux](#)).

NOS PRESTATIONS DE SOUTIEN

- Nous informons et conseillons les mères, pères et autres tuteurs légaux pour toutes les questions liées à l'éducation de leurs enfants. ([Aide à l'éducation](#))
- En commun avec les personnes concernées, nous trouvons la forme de soutien et d'aide nécessaire et le mieux adaptée.
- Nous soutenons les familles en cas de séparation ou de divorce des parents et veillons à ce que les enfants puissent rester en contact avec leurs deux parents.
- Nous accompagnons des adolescents et jeunes adultes devenus délinquants et amenés à en répondre devant les tribunaux. ([Aide à la jeunesse dans la procédure pénale - Maison du Droit de la jeunesse](#))
- Nous offrons une résidence sûre aux enfants mineurs qui ne supportent plus leur logement familial.
- Nous sommes en mesure de prendre des mesures protectrices si un enfant/un jeune est négligé, battu, tourmenté ou fait l'objet d'agressions sexuelles ([Protection de l'enfance](#))
- Nous pouvons contribuer à améliorer la situation en cas de crise ou d'urgence dans la famille ou bien trouver un nouveau domicile (temporaire) pour les enfants/adolescents.

Les enfants, adolescents et parents sont en droit de faire appel à toutes ces offres et prestations.

CE QUI NOUS TIENT À COEUR

- Nous sommes soumis à l'obligation de secret, ce qui signifie que nous ne communiquerons des informations à des tiers qu'avec votre accord (sauf exception en cas de risque grave de mise en danger du bien de l'enfant).
- Les jeunes et adolescents peuvent s'adresser à nous, même si leurs parents ne sont pas au courant.
- Nous recherchons des solutions en commun avec les enfants, adolescents et parents, tout en tenant compte de leurs atouts et capacités.
- Lorsqu'il s'agit de planifier une aide ou de prendre des décisions, les personnes concernées y prennent toujours part.
- Nous intervenons avec des avocats pour la défense des intérêts des enfants et adolescents. Notre objectif principal est leur droit au développement, à l'éducation et à la protection.

- Nos offres et démarches sont intégrées dans un réseau de quartier et avec d'autres organismes d'action, comme par exemple des crèches, des écoles, les services de santé et, en cas de besoin, nous faisons aussi appel à d'autres services spécialisés.